

CÔTE D'OPALE

SÉJOUR SENIORS

DU 21 AU 28
OCTOBRE 2024
POUR LES CHEVRIARDS
DE PLUS DE 65 ANS
INSCRIPTION AUPRÈS
DE LA MAIRIE

01 64 05 20 22
mairie@chevry-cossigny.fr

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES

DOSSIER D'INSCRIPTION



LE PROGRAMME

JOUR 1 - Arrivée

- * Arrivée des participants en fin d'après-midi au Manoir de la Canche à Huby Saint Leu
- * Présentation du séjour et installation
- * Pot d'accueil et dîner. Soirée diaporama de la région.

JOUR 2 - SEPT VALLEES - LES PHOQUES DE BERCK SUR MER

- * Départ vers le pays des Sept Vallées, visite guidée du musée de l'Abeille et découverte d'une bière de la brasserie Castelain popularisée par le film « Bienvenue chez les chtis ».
- * Déjeuner au manoir
- * Balade le long de la plage et observation des phoques

JOUR 3 – LA BAIE DE SOMME

- * Petite rando balade à Hesdin
- * Déjeuner au manoir
- * Découverte de la Baie de Somme et Saint-Valéry

JOUR 4 - MONTREUIL SUR MER

- * Matinée libre
- * Déjeuner au manoir
- * Découverte de Montreuil sur Mer

JOUR 5 - LE TOUQUET

- * Visite guidée d'Hesdin, finaliste du concours des plus beaux villages de France 2023 et visite des jardins ouvriers.
- * Déjeuner au manoir
- * Tour panoramique du Touquet : découverte des anciennes villas de « Paris-Plage », du front de mer...
- * Dîner et soirée animée

JOUR 6 - HESDIN

- * Marché d'Hesdin le matin
- * Déjeuner au manoir
- * Balade contée autour de l'historique du manoir et découverte de la forêt des Saint-Loupois
- * Dîner et soirée animée

JOUR 7 - SAINT OMER

- * Matinée libre
- * Déjeuner au manoir
- * Promenade en bateau sur le marais audomarois
- * Dîner et soirée animée

JOUR 8 - Départ

* Départ dans la matinée avec un panier repas

- Supplément chambre individuelle (si possible et selon disponibilité) : TARIF A DEFINIR EN FONCTION DU NOMBRE DE DEMANDES (voir avec Antonin Frisson)

OUI

NON

Madame, Monsieur,

Afin de valider définitivement votre inscription pour le séjour, merci de remplir le questionnaire suivant et de fournir les pièces justificatives.

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SITUATION PROFESSIONNELLE

Adresse :

Numéro de Téléphone mobile :

Adresse mail :

Je souhaite partager ma chambre avec :

Nous souhaitons avoir des lits séparés (si possible) : oui non

Avez-vous des problèmes de mobilité : (si oui, préciser).....

CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ AU PROGRAMME SENIORS EN VACANCES	PIÈCES JUSTIFICATIVES
<ul style="list-style-type: none">- Etre âgé de 60 ans ou plus à la date du départ, le seuil étant ramené à 55 ans pour les personnes en situation de handicap	<p>carte nationale d'identité ou passeport et, pour les personnes qui sont en situation de handicap, l'un des justificatifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• carte d'invalidité• attestation du bénéfice de l'aah de l'année en cours• carte « station debout pénible »

<ul style="list-style-type: none"> - Etre : <ul style="list-style-type: none"> o soit retraité o soit sans activité professionnelle 	<p>attestation de la caisse de retraite justifiant de l'ouverture des droits à la retraite ou dernier avis d'imposition mentionnant le versement des pensions de retraite</p> <p>attestation de pôle emploi</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Résider en France 	<p>dernier avis d'imposition ou attestation de résidence en France délivrée par les impôts</p>
<p>Autres</p>	<p>Assurance au titre de responsabilité civile</p>

NOUS VOUS RAPPELONS QUE :

- LE TARIF DU SÉJOUR PAR PERSONNE EST DE **461 €**

ET DE **269 €** AUX RETRAITES DONT LE DERNIER AVIS D'IMPOSITION INDIQUE UN REVENU NET IMPOSABLE INFÉRIEUR A UN MONTANT DÉFINI EN FONCTION DU NOMBRE DE PARTS DU FOYER FISCAL,

Nombre de part	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
personne seule	14 997	20 029	25 061	30 093	35 125	40 157	45 189	50 221	55 253	60 285	65 317
couple marié ou pacsé	-	-	28 253	33285	38 317	43 349	48 381	53 413	58 445	63 477	68 509

- LA TAXE DE SEJOUR N'EST PAS INCLUSE DANS LE "FORFAIT" ANCV. ELLE SERA A REGLER DIRECTEMENT SUR PLACE

- LE COÛT DU TRANSPORT EST PRIS EN CHARGE PAR LE C.C.A.S.

NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR LIMITER VOS BAGAGES.

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDÉE DES RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET ET A RECEPTION DU RÈGLEMENT DE LA VALEUR TOTALE DU SÉJOUR

(LES CHÈQUES DEVRONT ÊTRE ÉTABLIS A L'ORDRE DU **TRÉSOR PUBLIC**).

EN CAS D'ANNULATION DU SÉJOUR DES FRAIS SONT SUCCEPTIBLES DE RESTER A VOTRE CHARGE.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription et facturation pour le séjour ANCV. La durée de conservation des données est de un an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Antonin Frisson, Directeur de la vie locale, sportive et sociale



CE DOSSIER EST A REMETTRE, UNE FOIS COMPLET, en MAIRIE (AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET LE RÈGLEMENT DU SÉJOUR)

LES INSCRIPTIONS SE FERONT DANS L'ORDRE D'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS.

NOUS VOUS INFORMONS QUE :

- EN CAS DE SURNOMBRE, UNE LISTE D'ATTENTE SERA MISE EN PLACE SELON L'ORDRE D'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS.